

Faillible

Si l'on en croit un certain nombre de membres du fan club du maire de Soisy, Luc Strehaiano serait un homme tout à fait extraordinaire, aux qualités exceptionnelles. Pour notre part, cela ne nous avait pas sauté aux yeux, nous avons plutôt remarqué sa politique très conservatrice en matière sociale et même carrément rétrograde sur les problématiques sociétales, ce qui ne nous empêchait pas néanmoins de lui reconnaître une indéniable habileté politicienne.

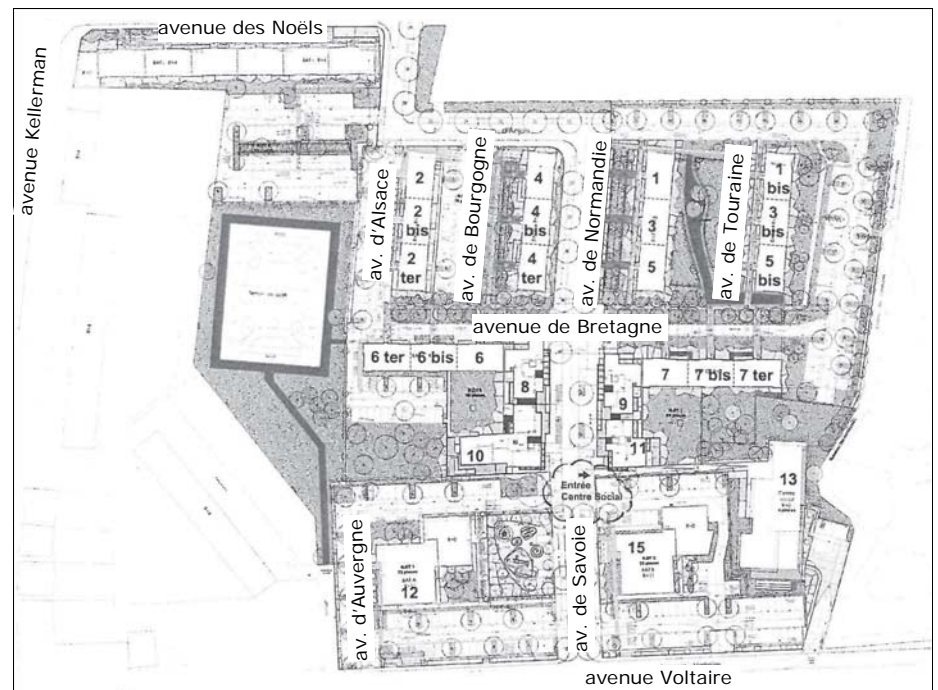
Las ! après avoir découvert l'année dernière la monumentale erreur de gestion qu'il a commise en souscrivant à des emprunts toxiques, voici que le dernier épisode électoral vient nous montrer que, même sur le plan politique, il est capable de commettre les plus impardonnables des bourdes : choisir une suppléante qui n'était pas éligible (« Le Parisien » du 8 juin), cela montre quand même une inquiétante méconnaissance de la loi et du Code électoral ! Arrivé loin derrière la candidate socialiste et le candidat officiel de l'UMP, cette tragique erreur n'aura finalement pas de conséquences pour nous électeurs, qui aurions pu être obligés de revoter. Mais quelle crédibilité garde cet homme politique toujours en quête de plus de mandats, qui est capable d'entraîner toute son équipe sur de fausses routes, équipe dans laquelle, visiblement, il n'y a personne pour lui ouvrir les yeux ?

La mobilisation des habitants des Noëls fait reculer le maire

C'EST GRÂCE À UNE INFORMATION faite par les militants de notre association que les habitants du quartier des Noëls ont appris, avec stupéfaction, qu'il avait été décidé, lors du conseil municipal du 29 mars, de les faire changer d'adresse.

tendre qu'il ne serait pas possible de revenir sur les décisions qui avaient été déjà prises...

Aussi, lors du conseil municipal du 10 mai, notre groupe a posé officiellement la question au maire quant à son attitude par rapport à l'opinion que les habi-



Selon le projet de la mairie, les avenues d'Alsace, de Bourgogne, de Normandie, de Touraine, d'Auvergne et de Savoie devaient dorénavant toutes s'appeler avenue d'Anjou, avec une numérotation des cages d'escalier comportant des bis et des ter complètement incompréhensible !

Ce projet était confirmé par un courrier du bailleur du 19 avril et, avec notre soutien actif, les locataires indignés ont immédiatement fait une pétition pour protester contre le manque de concertation et pour demander à garder leurs adresses actuelles sans aucun changement.

La pétition a été signée par la quasi-totalité des foyers concernés. Le 4 mai, elle a été remise au directeur général des services de la mairie qui laissait en-

tants du quartier avaient exprimée. Sa réponse a été très alambiquée pour essayer de masquer le fait qu'il faisait marche arrière, mais l'essentiel était là : il renonçait complètement au projet et conservait tous les noms de rues à part l'avenue de Savoie, choix éventuellement compréhensible.

N'aurait-il pas été plus intelligent d'écouter les arguments que l'opposition avait donnés dès le début ?

Une consultation pour rien

MALGRÉ NOTRE DEMANDE de ne pas organiser de consultation de la population pendant la campagne électorale, le maire y a procédé entre le 16 mai et le 16 juin sur la loi du 20 mars relative à la majoration des droits à construire. Cela n'a intéressé que 27 Soiséens et n'a absolument pas fait changer la position qu'il avait déjà exprimée le 9 février. Comme quoi cette consultation — en application d'une loi qui va être rapidement abrogée comme c'était prévisible — n'était qu'à visée électoraliste.

Tarifification sociale

DEPUIS TOUJOURS VIGOREUSEMENT OPPOSÉ à l'application du quotient familial pour la tarification des prestations proposées par la commune, voilà pourtant que le maire a demandé, lors du conseil municipal du 10 mai, que le centre social des Campanules « s'engage à mettre en œuvre l'application de la tarification modulée pour les prestations de loisirs en fonction des ressources des familles ». Aurait-il soudainement compris que la solidarité valait mieux que la charité ? En fait, pas du tout, c'est tout simplement que la CAF qui subventionne ces activités l'impose formellement. C'est donc contraint et forcé que le maire a dû se résoudre à mettre en place cette tarification.

Amusons-nous un brin

1er MAI, les enfants se sont levés tôt et sont allés ramasser les brins de muguet dans le jardin. La veille, nous avons préparé tout le matériel qu'ils ont installé sur le trottoir devant la maison. Même les voitures qui passaient dans la rue leur ont acheté des brins. Ils sont rentrés épuisés, avec des histoires à raconter et de l'argent de poche bien mérité. Une chouette journée ! Et bien ça, c'était avant ! Aujourd'hui la vente sauvage du muguet le 1^{er} mai est interdite à Soisy, merci Monsieur le Maire et son équipe !

Détournement de parole

COMMENT CONTOURNER le droit d'expression des élus minoritaires prévu par la loi ? Soisy a trouvé la solution : on demande aux élus de fournir leur texte pour le 21 mai en laissant croire que *Soisy Mag* va paraître quelques jours après. Mais en fait on le garde bien au chaud pendant plus d'un mois, le texte écrit n'ayant alors plus de rapport avec l'actualité au moment de sa parution. Un moyen comme un autre d'essayer de faire croire que les élus de l'opposition sont « décalés » et pas capables d'exercer des responsabilités... D'où l'intérêt d'assurer notre indépendance avec la *Lettre* que vous avez entre les mains !

Main basse sur notre brocante

LE MAIRE A PRIS SEUL, le 15 mars, la décision de modifier l'article 16 du règlement de la brocante qui interdit désormais la vente de vêtements, de chaussures et de pièces détachées de véhicules récents.

La brocante doit rester un lieu populaire, convivial et festif. Un moment de partage où les Soiséens se rencontrent pour vendre, faire des affaires ou simplement se promener. Malheureusement, il est à craindre que cette mesure inutile n'aura que pour seul effet d'exclure et de déposer un peu plus les Soiséens les plus démunis de leur brocante.

Les foyers modestes pénalisés

Pourquoi en cette période de crise pénaliser encore plus les foyers les plus pauvres ? Les parents qui désormais vendront les vêtements de leurs jeunes enfants souvent en très bon état commettront un délit. Tout comme les parents dont le budget se trouve limité se verront interdire de vêtir leurs enfants avec des vêtements à bas coût.

Pourquoi mettre fin à ce commerce à partir du moment où il y a une vraie demande des Soiséens pour les vêtements et les chaussures ? En effet, en cette période où l'on parle de la préservation de l'environnement et d'éviter le gaspillage, la brocante est un excellent moyen de donner un second souffle à nos affaires.

Autant de questions qui resteront sans réponse puisque le maire en prenant seul cette décision est passé de façon arbitraire au-dessus de l'avis de l'ensemble des conseillers municipaux. Et la brocante du 16 septembre prochain va décidément être bien triste...



François Delcombre, Frank Morot-Sir,
Anne Mokry, Jean-Claude Gauvin, Laura Bérot,
conseillers municipaux représentant Soisy pour Tous

contact : 2 allée des Mésanges 95230 Soisy
<http://www.soisypourtous.fr/>